



CHAMPS
CAMPAGNE



CURIOSITÉ



ÉTANG

Le circuit de Saint-Denis-du-Maine vous fera découvrir les paysages typiques de la campagne du Sud Mayenne. Vous passerez à proximité de l'Hippodrome de la Bretonnière, réputé pour ses courses de trot. Dans le village, déambulez au sein des ruelles pittoresques qui mènent au bord du plan d'eau de la Chesnaie.



Il est possible de coupler cet itinéraire avec les circuits n°17 et n°19.

Distance : 5,5 km | Durée : 1h35 ♦ Dénivelé positif : 29 m | Dénivelé négatif : 28 m | Point haut : 79 m | Point bas : 65 m ♦ Difficulté : Très facile ♦ 90% de chemins ♦ Point de départ + stationnement : place de l'église. Possibilité de stationner sur le parking situé à côté du 8 route de Meslay. ♦ Coordonnées géographiques : N 47.96525° - O 0.52673°

Quelques règles

ESSENTIELLES AVANT DE PARTIR

- Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés.
- Prévoir de l'eau et de la nourriture ; ne pas laisser de déchets derrière vous.
- Se renseigner sur la météo ; certains chemins deviennent boueux ou glissants en période de pluie.
- Respecter les milieux naturels, l'environnement, les espaces protégés, ... et rester discret.
- Rester sur les itinéraires balisés ; éviter le piétinement des espèces (pas de raccourcis).
- Refermer les clôtures et les barrières, respecter les passages sur propriété privée.
- Partager les espaces naturels avec les autres usagers, rester courtois.
- Tenir les chiens en laisse.
- Se renseigner sur les périodes de chasse pour certains secteurs (ex : Bellebranche).
- Ne pas faire de feu en milieu sauvage, ne pas fumer dans les espaces herbés.

Office de Tourisme

DU PAYS DE MESLAY-GREZ

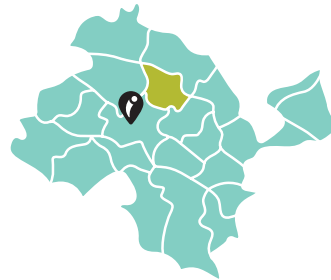
Pôle intercommunal
1 voie de la Guiternière
53170 MESLAY-DU-MAINE

02 43 64 29 00

o.tourisme@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

Ouvert toute l'année, du lundi au
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Informations pratiques

MAIRIE DE SAINT-DENIS-DU-MAINE

5 Place Église, 53170 Saint-Denis-du-Maine
02 43 98 40 94

RESTAURANT - GUINGUETTE

La Belle Vie

TOILETTES

Près de l'ancienne école (8 route de Meslay)



Grâce à ce QR code, téléchargez l'itinéraire et embarquez la carte de votre circuit sur votre smartphone. (Attention au sens qui peut différer du balisage)

CIRCUIT CRÉÉ AVEC LE SOUTIEN DE



© Pays de Meslay-Grez | Photographies : Pays de Meslay-Grez & Mayenne Tourisme | Graphisme : Juliette Lebreton | Impression : Fagulier Print & Pack | Ne pas jeter sur la voie publique

RANDONNÉE PÉDESTRE



RANDONNÉE PÉDESTRE



CIRCUIT N°18 Paysages et patrimoine

Saint-Denis-du-Maine | 5,5 km



D/A DÉPART DU PARVIS DE L'ÉGLISE. Prendre à droite sur la rue et après le puits, tourner à droite sur la rue de l'Ecrille. Après 270 m, prendre à gauche sur le chemin goudronné de Buru. Au virage, quitter le goudron et continuer toujours tout droit sur un large chemin bordé d'arbres pendant 1 km.

1 À L'INTERSECTION AVEC LE CIRCUIT N°17, tourner à droite puis après 340 m, encore à droite pour prendre le chemin qui contourne la piste d'entraînement. Au niveau du chemin goudronné, tourner à gauche puis après 25 m, s'engager sur le chemin piéton à droite entre 2 haies. Passer devant la Talvasserie puis prendre sur la droite et longer les parcelles du haras.

2 AU BOUT DU CHEMIN, TOURNER LÉGÈREMENT À GAUCHE pour contourner la parcelle puis après 60 m, prendre à droite et traverser le pont. Reprendre l'allée sablée sur la droite et la remonter jusqu'au bout (vous longerez le terrain de multigolf).

3 AU BOUT DE L'ALLÉE, PRENDRE À DROITE pour contourner le plan d'eau de la Chesnaie et suivre ce chemin jusqu'à la passerelle. La traverser et prendre à droite sur 15 m, franchir de nouveau un petit pont et suivre un chemin étroit le long du Buru (**attention : peut être glissant par temps de pluie**). Au lavoir, tourner à gauche. Remonter la rue du lavoir sur 160 m, puis tourner à droite pour rejoindre la place de l'église.

À VOIR À PROXIMITÉ DE LA RANDONNÉE

ÉGLISE

Dédiée à Saint Denis et datée du XI^e siècle, elle a été remaniée aux XIV^e et XV^e siècles. La façade extérieure est marquée par l'art roman. L'intérieur est riche en éléments de mobiliers et de décors de toutes natures, dont des restes de peintures murales réalisées pour l'essentiel entre le XIII^e et le XVI^e siècles.



LA CHESNAIE

Un petit coin de verdure, aménagé pour les loisirs et la détente, où toute la famille pourra en profiter ! Plage et activités nautiques, pêche, location de bateaux à pédales, aires de jeux pour les enfants, terrains de pétanque, parcours d'orientation, minigolf et swingolf, buvette... Un lieu très agréable pour passer une heure ou deux en plein air.

LA VOIRIE

Implanté le long du ruisseau de Buru, sa particularité réside dans son sol qui est complété par une portion de plancher mobile : un treuil permettait de baisser le niveau de ce plancher, favorisant le travail des lavandières en toutes circonstances, quelle que soit la hauteur de l'eau. L'eau était retenue dans le bassin pourvu d'évacuations.



JARDIN DES SENTEURS

Le Parc du Château a été aménagé sur le principe d'un « jardin de curé » qui correspond à un jardin clos, à vocation utilitaire. Il s'agit d'un jardin potager comportant des fleurs et des plantes médicinales. Souvent composé de quatre parterres carrés avec au centre du jardin un point d'eau, il peut s'agrémenter de tonnelles et de bancs pour se reposer ou méditer.